POUGNY Informations

www.pougny01.com octobre 2008 N°92

Marie de Pougny
Rue de la mairie
01550 POUGNY
Tél : +33.450567877
Fax : +33.450567115
e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00
Mercredi 08h00 à 12h00
Jeudi 08h00 à 12h00
Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la commission d'urbanisme (Construction) jusqu'à 19h00

EDITORIAL

Voici, conformément à nos engagements de vous informer le mieux possible de ce qui se passe à la mairie, le 3eme numéro du bulletin municipal. Vous trouverez plus d'informations sur www.pougny01.com. N'oubliez pas que vous pouvez vous exprimer sur ces deux médias. Un espace vous y est consacré.

Souhaitons tout d'abord et avec plaisir la bienvenue à Elvine, nouvelle directrice de l'école et à Françoise animatrice du centre de loisirs. Bienvenue donc et bon travail à Pougny.

Cet été, pas mal d'efforts – pour ne pas dire beaucoup ! – ont été consacrés à la reprise par la mairie de la gestion de la cantine et à la création du centre de loisirs. Si la passation de la gestion de la cantine à la municipalité s'est facilement faite grâce à l'aide de Pouic, que nous remercions ici, la mise en place officielle de la cantine et du centre de loisirs a été plus laborieuse. Les mairies ne pouvant manipuler directement de l'argent, il a fallu créer une régie de recettes et une régie d'avance. Ces services officiels installés dans la Mairie pourront encaisser les tickets, les inscriptions et payer les menues dépenses. La créations de ces régies comme la création de postes d'animatrice et de régisseuse doivent répondre à toute une série de lois et contraintes officielles ont demandé beaucoup de travail « bureaucratique ». Le calcul des prix des repas a été fait pour couvrir les frais tout en tenant compte des revenus des parents. C'est un choix qui plaît à certains, moins à d'autres mais que nous assumons. la période de rodage passée nous pensons que cantine, garderie et centre de loisirs fonctionneront pour la satisfaction de tous.

Les grands chantiers, rénovation de l'école, aménagement de la vie Creuse touchent à leurs fins même si celui de l'école a pris du retard. La fin de ces chantiers donnera du temps à nos conseillers pour qu'ils s'investissent dans le prochain gros chantier, l'ouverture du PLU. A ce propos, nous rappelons qu'une large et longue consultation sera lancée dans le village.

Des actions pour diminuer les dangers causés par la circulation dans le village vont être mises en place.

Un autre chantier cause toujours des soucis : le glissement des berges de l'Annaz. Pour résumer, au-delà d'une action immédiate de drainage en surface qui est en cours, notre activité principale est de rechercher aides et soutiens. Les coûts estimés , pour études, pour actions de prévention et de consolidation sont très au delà des possibilités financières de la commune et des riverains.

Ceci nous amène à parler finances. La commune utilise en ce moment l'argent d'un prêt contracté auprès de DEXIA. DEXIA qui fait la une des médias car mis en faillite par la crise financière et qui vient d'être renfloué par la France et la Belgique. Si DEXIA avait sombré nous n'aurions sans doute plus reçu d'argent et aurions été mis dans l'impossibilité de payer les entreprises qui travaillent à l'école avec pour elles, des conséquences vraisemblablement très négatives et pour la mairie des difficultés à terminer les travaux et à utiliser le bâtiment. DEXIA étant le prêteur principal des communes, Imaginons la réaction en chaîne qui aurait pu avoir lieu dans le pays. ....suite p.2

L'Annaz

L'Annaz prend sa source sur la commune de Péron au lieu-dit Logras, à une altitude de 545m. Après un parcours d'environ 14Km, elle rejoint le Rhône à Pougny, lieu-dit Sous Conflans à une altitude de 332m. son bassin versant total avoisine les 48Km2. Il cumule les bassins versants des différents affluents : Le Nant de Panferet, le Groise, le ru de Baratyet le Biaz.(http://www.cc-pays-de-gex.fr/rivieres/index.php?rubrique=18&bassin=18#)

L'Annaz n'est plus la rivière que les anciens ont connue. Ablettes, chevesnes, gardons, goujons et truites sauvages ont disparu. Trois décharges inactives mais importantes bordent ses rives et pèsent sans doute sur la qualité de ses eaux. Son étiage aussi a changé. Quelquefois asséchée l'été, l'Annaz connaît maintenant de brusques élévations de son niveau lors d'orages. L'Annaz n'a pas été inscrite au programme de réhabilitation dit contrat de rivière Franco Valdo Genevois en cours mais nous ferons tout pour qu'elle le soit dans le prochain.

Glissement de terrain.

Nous annoncions dans le numéro de juillet que nous étions dans l'urgence. La question qui se posait n'était plus « intervenir ou non » mais « comment intervenir le plus rapidement et comment intervenir en sachant que la commune n'a pas d'argent ou très peu à mettre dans cette affaire. » La réponse s'est faite en deux temps.

1er temps : nous avons obtenu de la préfecture l'intervention gratuite d'un géologue du BRGM*. Après une visite sur les lieux, le géologue a écrit un rapport détaillé qui devrait être rapidement remis à la préfecture et à la commune. Ce rapport devant permettre à la commune d'obtenir des aides urgentes afin d'avancer vers une stabilisation du terrain. Nous espérons obtenir ces aides sinon, il sera difficile de régler le problème. Le géologue nous a prévenus que l'importance du chantier à mettre en œuvre si nous obtenons les subventions sera telle qu'il nous faudra recourir à un bureau conseil pour le diriger. Il a aussi préconisé de rapidement limiter l'infiltration de l'eau par la pose de drains.

2eme temps : nous avons profité du fait que la CCPG doit enterrer la conduite d'eau potable pour lui proposer d'utiliser sa tranchée pour installer le drain. Ce qui a été accepté. C'est pour cette raison que les travaux ont commencé, que la tranchée est actuellement – 2 octobre - ouverte et complique quelque peu l'accès à la moraine des écoliers !. La pose du drain et de la conduite d'eau potable devant se faire rapidement.

La Mairie a mandaté une société experte en géo-technie pour venir étudier le terrain pendant que la tranchée était ouverte. Dans un triple but : 1) mieux connaître le terrain et les circuits de l'eau. 2) comparer les études et 3) commencer à rechercher des sociétés pour diriger les travaux de consolidation si nous obtenons des aides. Ceci a été fait.

On peut mesurer l'importance des travaux à mener en pensant qu'il va falloir mener une étude beaucoup plus détaillée des terrains et de la rivière ; refaire des sondages ; installer des détecteurs de mouvements ; préparer un second drainage parallèle au premier, à une vingtaine de mètres au-dessus ; préparer l'installation dans le lit de la rivière de gabions* ou de rochers sans mettre à mal la stabilité du pont de la fruitière ; conforter la stabilité du pont de la rivière, préparer un chemin d'accès sur l'autre rive de la rivière. Aujourd'hui on nous parle d'une somme avoisinant le 1 million d'euros.

*gabions : sorte de casier, le plus souvent fait de solides fils de fer tressés et contenant des pierres)

*BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières : Organisme de l'état dont les objectifs sont: comprendre les phénomènes géologiques, et mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques naturels et des pollutions, aux politiques publiques d'aménagement du territoire

Service Gestion et Valorisation des Déchets

Depuis plusieurs mois des difficultés sont apparues pour l'évacuation des Points d'Apports Volontaires du SIDEFAGE.

Il appartient à la commune de nettoyer et de rendre accessible le point vert. La verbalisation éventuelle suite aux dépôts sauvages incombe également à la commune.

Remarques importantes relatives aux collectes sélectives :

-Tous dépôts de déchets autour des Points d'Apports Volontaire sont considérés comme des dépôts sauvages et sont donc passibles d'une contravention de 2ème classe (35€)

-Les bouteilles en plastique sont recyclables avec les bouchons et les étiquettes, le tout ensemble.

-Une bouteille en plastique écrasée prend 5 fois moins de place dans le conteneur, ce qui permet d'économiser des coûts de transport devenus encore plus importants du fait de l'augmentation du prix du pétrole

Service Gestion et Valorisation des Déchets

Recensement de la population

Début de l'année prochaine aura lieu le recensement des habitants de la commune. M. Lagriffoul Gabriel a accepté d'en être le coordonnateur – travail bénévole - Nous sommes à la recherche de deux recenseurs. Profil : connaître la commune, pouvoir se déplacer chez les habitants et capacité à remplir des fiches – précision, méthode. Travail rémunéré d'une quinzaine de jours Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adressez à la mairie.

Ordures ménagères.

Nous rappelons que l'emplacement de la collecte des ordures situé devant les HLM n'est pas public mais au service des habitants de ces HLM. Nous faisons aussi remarquer que mieux vaut déposer ses ordures sur un lieu de ramassage que dans la nature.

Délibérations du conseil municipal

L'ensemble des délibérations du conseil municipal est consultable en Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUGNY
Séance du 25 juillet 2008

ACCEPTE le règlement intérieur de la cantine scolaire
APPROUVE le règlement intérieur de la garderie périscolaire.
ACCEPTE le règlement intérieur du Centre de Loisirs.
(Vous trouverez les règlements sur le site :
http://www.pougny01.com/spip.php?rubrique55
ou en mairie)
ACCEPTE la création d'une régie de recettes et d'avances ;
ACCEPTE l'adhésion de la commune de Collonges au SIVOS du Sud Gessien à compter du
1er janvier 2009 ;
ACCEPTE l'extension du périmètre du SIVOS ;
APPROUVE la modification de l'article 1 des statuts du SIVOS portant sur la désignation des communes membres (statuts annexés à la présente).

(SIVOS :Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire ; pour le collège de Peron)

Editorial ...suite

Une conséquence immédiate de cette crise est la hausse des taux d'intérêt des emprunts. Ce qui signifie que chaque prochaine dépense financée par emprunt, nouveau chantier, ouverture du PLU, tentative d'agrandir le patrimoine de la commune - achat de la douane ou autres - va donc coûter plus cher. Rappelons pour information, qu'il y a quinze ans, DEXIA s'appelait le Crédit Local de France et était un organisme d'état.

Nous allons, comme le dit l'expression « devoir faire avec » , comme nous allons devoir aussi faire avec les lois qui sont en cours de préparation par l'état, transformation de la TP – Taxe Professionnelle – en TPU – Taxe Professionnelle Unifiée- par exemple.

Enfin, nous continuons à nous occuper de tout un ensemble de petites tâches qui font le charme des réunions et des commissions : entretiens de matériels et de bâtiments, parkings, salle polyvalente, problèmes de voisinages, CCAS, gestion du personnel, préparation du bulletin, l'urbanisme, mise à jour du site etc. etc..

Cantine- périscolaire - centre de loisirs

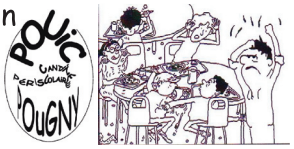

A la rentrée, la municipalité a remplacé l'association POUIC pour la gestion de la cantine et de la garderie. L'association Pouic a fortement aidé la mairie dans cette transmission de gestion -explications, don du logiciel… -
Pouic continuant de payer les factures des repas jusqu'à épuisement des 5000€ versés par l'ancienne municipalité pour le fonctionnement 2008-2009.

Les communes ne pouvant manipuler directement de l'argent nous avons dû créer une régie de recettes – pour encaisser les règlements et une régie d'avance pour payer les petites dépenses. Création de régie qui a demandé un travail administratif important. La gestion de ces régies a été confiée à une de nos secrétaires dont le temps de travail a été augmenté de 2 heures 30 par semaine pour cette tâche

La commission petite enfance a aussi mené une réflexion importante pour la fixation des tarifs. Elle a retenu l'idée des tarifs proportionnels aux revenus des parents. Certains partagent cette idée, d'autres moins. La mairie s'est donné la possibilité de revoir annuellement ces tarifs afin de procéder, si nécessaire, à quelques adaptations. Les prix ont été fixés de façon à couvrir les frais de fonctionnement de la cantine. Ne restant à la commune que le payement des 2h30 supplémentaires par semaine.

Fonctionnement :

Les inscriptions et les paiements se font à la mairie les mardis et vendredis entre 14h et 18h . Les anciens tickets ont été repris ou vont être repris et seront remboursés.

Cette année les effectifs sont nettement en hausse et les inscriptions au périscolaire sont déjà saturées les lundis et mardis soirs . Nous attendons les nouveaux locaux pour pallier ce problème afin que toutes les familles puissent bénéficier de ce mode de garde dans les meilleures conditions .

Emilie Decombaz, employée par POUIC, a été embauchée à temps complet par la mairie comme stagiaire. Mme Louisette Bontron continue d'aider au service des repas et au bon déroulement des allers-retours entre l'école et la salle polyvalente .

Centre de Loisirs

Pour les mercredis et les vacances scolaires, un centre de loisirs a ouvert ses portes dès le premier mercredi de la rentrée. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans et a une capacité de 16 places.
Deux animatrices proposent des activités. Le programme de la journée est affiché à l'école chaque semaine et consultable sur le site de la commune.

Pour mettre en place cette structure , nous avons bénéficié d'une aide à l'investissement à hauteur de 44 560 € accordée in extremis par la CAF (caisse d'allocations familiales). En effet ces demandes doivent être faites avant le début des travaux.. Cette subvention servira à l'aménagement des locaux et à l'achat d'une aire de jeux extérieure.

Nous avons engagé en Contrat d'Aide à l'Emploi, Françoise SCHACHER, animatrice diplômée et dynamique, déjà fort appréciée qui sera la responsable du centre. Le centre est ouvert aux enfants des communes voisines mais en cas de surnombre, les enfants de Pougny sont prioritaires.

Nous sommes à la recherche de jeux de société et de matériel de bricolage. Vos dons peuvent être déposés le mercredi à la salle polyvalente.

Avancement des chantiers :

Les Pruniers

Pour prendre en compte les doléances et les insatisfactions des habitants du lotissement des Pruniers – une lettre recensant tout cela a été écrite à la société gérant ce lotissement - la Mairie a proposé sa médiation. Elle a ainsi retardé la signature de fin des travaux pour que des solutions puissent être trouvées.

Eaux pluviales

Deux lotissements (Le Panoramic et les Pruniers) déversent leurs eaux pluviales dans une colonne qui débouche dans un petit ruisseau situé entre la vie Creuse et la station d'épuration (lagunage). Ce ruisseau pour drainer correctement l'afflux de ces eaux a besoin d'aménagement. La remise en état du ruisseau sera couverte à 50% par la commune et a 50% par la SCI les Pruniers.

En ce qui concerne le chantier de la vie Creuse, la pose du revêtement d'enrobé est prévue pour fin octobre.

Ecole

Le chantier de l'école après un gros retard semble reprendre son rythme. Le crépi de façade, l'électricité, la plomberie sont en cours d'exécution.

Pour la rénovation de l'école la commune a obtenu deux nouvelles subventions. Une de 44 560€ accordée par la CAF et une de 77 389 € de dotation globale pour l'équipement.

Rallonge budgétaire :

Les travaux en cours sont budgétés pour un montant d'environ 900 000 € calculé avec une TVA de 5.5%. Malheureusement les factures que nous payons sont calculées elles avec une TVA de 19,6% ce qui élèvera les dépenses de plus ou moins 200 000 € pour porter le total à environ 1 100 000 €. Après vérifications réitérées auprès des services de l'état concernés, le taux correct est bien de 19,6 % nous obligeant donc à trouver les 200 000 € manquants. Un emprunt sera donc la seule solution. Nous savons que ces frais de TVA supplémentaires nous seront remboursés, pas tout à fait mais presque, par l'état dans deux ans. Conséquemment nous savons aussi que la commune va payer pendant deux ans des intérêts sur cet emprunt. Nous avons mesuré la difficulté qu'il y avait à nous faire indiquer le bon taux de TVA, nous garderons donc pour nous nos commentaires.

Chiens

Pougny ne connaît pas de véritables problèmes avec ses chiens, à l'exception d'aboiements répétés qui sont une véritable gêne pour les voisins. Sachant qu'un peu de connaissance sur la psychologie canine permet de régler facilement ce problème. Sachant aussi que mieux connaître son chien, permet de lui rendre la vie plus heureuse et du même coup la sienne et celle des autres – en limitant les risques de morsure - nous préparons une conférence de sensibilisation/formation à la possession et au dressage de son chien. Con-

Boîtes aux lettres SIDEX

Dans un souci de faciliter la distribution du courrier la commune avait opté pour le système "SIDEX" (ensemble de 4, 6, 12 boîtes réunies en un seul bloc) Avec les nouvelles constructions et les nouveaux aménagements nous vous recommandons soit d'utiliser les Sidex existants soit de vous grouper par quartier lotissement etc.. pour en commander soit de grouper vos boîtes aux lettres.
Nous vous remercions par avance. Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie.

Parking.

Nous pensons arriver à une solution concernant le parking près de l'église. Le stationnement des poids lourds sera interdit ce qui permettra à la mairie de procéder aux travaux de réparation des grilles. Nous préparons aussi le nouveau règlement qui gèrera le stationnement sur la place de l'église qui, rappelons-le, n'est pas un parking.

Douanes et Relais Postal.

La direction des douanes a transmis aux domaines la propriété des bâtiments dont elle souhaitait se défaire. Les domaines ont engagé le processus de vente. Pougny est prioritaire pour l'achat du bâtiment de la commune. Nous attendons. Rappelons que c'est dans ce bâtiment que sera installé le point poste. La commune accepte la création du point poste car elle n'a pas le choix mais ne cautionne en aucune manière les suppressions de bureaux de poste.

AssociationS

Journée Nationale contre le diabète le 14/11/08

En partenariat avec Diabète 01, le CLIC vous propose une conférence sur le thème « le diabète chez le sujet âgé : comment le prévenir ? Le traiter ? Ou vivre avec ? »
Réservez cette date dès maintenant.

COMMUNIQUE DE APPAVEC (ASSOCIATION POUR PERSONNES AGEES VIVANT EN COLLECTIVITES)

Pays de Gex, Bassin Bellegardien. Inscription Sous Préfecture de Gex N'0013002938

APPAVEC née le 7 Février 2007 est une association de résidents et de leurs familles qui a pour objectif essentiel de promouvoir le dialogue entre les résidents, la direction des établissements, le personnel, les autorités de tutelle.

Les droits des résidents sont souvent évoqués ... chacun a son vécu, ses expériences. Qu'en pensent les personnes concernées ? Laissons celles-ci s'exprimer sur leurs droits, notamment le respect, l'écoute, la qualité de vie et les soins, la sécurité, la vie sociale, l'information et écoutons leurs suggestions.

Les résidents vivent de plus en plus vieux et font émerger de nouveaux besoins auxquels il faut répondre. Le mode de pensée est à renouveler.

APPAVEC concerne les maisons de retraite privées ou publiques, MAPA, NIAPAD, HEPAD, Foyers logements.

APPAVEC est affiliée à la FNAPAEF (Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées et de leurs Familles)

L'Association est un complément des structures existantes et non une substitution

APPAVEC poursuit les buts suivants :

-Faciliter l'expression des personnes âgées vivant en hébergement collectif dans leurs besoins et dans leurs souhaits,

-Promouvoir et faciliter le mieux vivre dans les établissements

-Assurer leur représentation notamment

- auprès des instances qui décident de leur avenir,
- auprès des organismes qui travaillent avec ou pour les personnes âgées.

- Entreprendre toute action légale en faveur des personnes âgées,

Siège Social: APPAVEC
47 rue du Mont Rond
01630 SAINT GENIS-POUILLY

tél : 04 50 28 24 12
Site: www.fnapaef.fr

Aux Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura

Dimanche 12 octobre: notre traditionnelle FETE aux AWS au Gralet.

Rendez-vous au chalet vers 11 h30 pour l'apéritif offert par les ARN. Nous dégusterons comme d'habitude les fameux saucissons et côtelettes cuits au feu de bois, chacun apportant salade, pain, fromage, desserts, boissons et bonne humeur. Rendez-vous pour co-voiturage sur le parking de l'église de Farges à 10 h. Les amis des AMIS sont, vous le savez, toujours les bienvenus à cette journée de détente. Inscriptions auprès de Jacques au 04 50 4164 73 pour le 08 octobre (participation 5 € par personne).

LOCATION DU VESTIAIRE (au terrain de foot)

La location du vestiaire aux particuliers et aux associations est toujours proposée par l'Association du Football Club de Pougny .

De nouveaux tarifs sont en vigueur :

- 15 € pour les associations
- 30 € pour les particuliers de la commune
- 50 € pour les particuliers extérieurs

De plus , une caution de 150 € est demandée et les frais d'enlèvement des ordures seront à la charge des locataires (13 € pour les petits containers de 200l et 25 € pour les grands de 750 l) . Vous pouvez aussi utiliser les bâches pour fermer le couvert pour 20 € .

Ces fonds nous aiderons à entretenir les locaux et à améliorer les lieux (éclairage ...).

Le nouveau responsable du vestiaire est

Mr Gérard FAVRE
84 Grand Rue 01550 COLLONGES
Tel : 04-50-48-64-20
Portable . 06-89-06-63-50

EN VOUS SOUHAITANT A TOUS DE JOYEUX PROJETS !

Tournoi de Rugby junior

Le samedi 11 octobre 08 au stade de Pougny, les jeunes joueurs du RCCC se trouveront opposés pour leur deuxième tournoi de la saison aux clubs de Meximieux, Bourg, St Amour, Gex.
250 enfants seront réunis cet après-midi de 14h30 à 17h00
Venez nombreux nous soutenir ... !
Renseignements : rugbyccc@orange.fr ou tél : 06 45 53 40 49

MOT AUX ASSOCIATIONS
Réunion des associations de Pougny
Faites-vous connaître.....
Nous invitons toutes les associations de Pougny à une réunion afin de faire connaissance, chercher des complémentarités, échanger, des points de vue, répertorier les besoins ...
Jeudi 23 octobre à 18h30 à la salle polyvalente

Nouveau site internet du Fort l'Ecluse

Le site officiel du Fort l'Ecluse, réalisé par le service Communication de la CCPG, est désormais en ligne.
Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour préparer votre visite, ainsi que le programme des animations estivales.
En attendant de découvrir ou redécouvrir le Fort, n'hésitez pas à télécharger les fonds d'écran !
http://www.cc-pays-de-gex.fr/fortlecluse/-Francais-.html

Le club Primevère organise un LOTO le 17 octobre après-midi Salle polyvalente.

Vente de chrysantèmes

Les 24 et 25 octobre prochains le CCAS organise une vente de Chrysanthèmes sur le parking du passage à niveau. En provenance directe du producteur, de magnifiques couleurs et qualité ces chrysanthème sont vendus au profit de l'aide sociale. Les bénévoles vous remercient d'avance et vous attendent.

Nouveau à Pougny Sophrologie-Relaxation

La sophrologie est utile dans les cas d'angoisse, d'insomnie, de phobie, elle est utilisée pour arrêter de fumer, maigrir, préparer un examen, un concours, un entretien, bien vivre sa grossesse son accouchement, en cas de migraines.....
Séances adultes (collectif) mercredi soir
Séances enfants et ados mercredi après-midi
Renseignements et inscriptions : Nathalie Mignon 06 16 34 11 95

L'ASPIC organise dimanche 2 novembre sa vente de Jus de pomme et tartes cuitent au feu de bois à Pougny haut

EN BREF...

La Visite de l'Etournel.

A la demande de M. Etienne Blanc, député de la circonscription, nous avons organisé une visite de l'Etournel. Le but étant de mieux faire connaître la richesse et l'importance de ce site naturel classé d'importance européenne. Jeudi 14 août, notre député, accompagné de M. André Duparc maire de Collonges, ainsi que de Françoise et René du conseil municipal a visité le site sous la conduite instructive de M Jacques Bordon, président de l'association pour la protection et la connaissance de la flore du Jura, de M. Laurent Valloton, ornithologue du musée de sciences naturelles de Genève et de M. François Corcelles lieutenant de Louveterie. A l'issue de cette visite, M. Blanc nous a confirmé tout l'intérêt qu'il portait à la réserve et que nous pourrions compter sur son soutien. Un article du Dauphiné rendant compte de cette visite est visible sur le site de la commune.

Sénatoriales.

Le dimanche 21 septembre dernier avaient lieu à Bourg-en-Bresse les élections sénatoriales. A l'arrivée, changement de majorité dans le département avec deux sénateurs socialistes élus contre une seule sénatrice pour la majorité gouvernementale. S'il paraît important et utile que des élus des communes, élus par les élus des communes - toutes personnes connaissant donc bien la vie communales avec ses difficultés et ses problèmes – constituent la seconde assemblée du pays, la manière dont se passent ces élections laisse à désirer : peu de temps pour la campagne électorale, quasiment pas de débats de fond, pas de bilan sur ce qui a été fait, absence aussi quasi totale d'information à l'intention de la population. Pour dénoncer cet état de fait, ces élections quasi clandestines , René s'est porté candidat. Résultat: 20 voix et un peu plus de 1 % des voix. Soit assez pour espérer pouvoir reposer la question dans les années qui viennent.

Naissance

-Timothé TENET-LAURENCIN
Né le 26/9/2008
à Annemasse

Décès

-Madame Monique Lucienne MARTINET épouse LEROY-
Décédée le 02/09/2008
A Lyon (FR)

Le barrage de Génissiat fête ses 60 ans

Le barrage de Génissiat fête ses 60 ans Le barrage de Génissiat (dans l'Ain), dont la construction a été achevée en 1948, fête son soixantième anniversaire. Il s'agit du premier barrage et de la première usine hydroélectrique française construit sur le Rhône. Cet ouvrage a été conçu par les architectes Albert Laprade et Léon Bazin. Depuis sa création, il est géré par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), filiale du groupe Suez.
La municipalité a été invitée aux festivités en présence de Jean-Louis Borloo (ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire), Nos élus n'ont pas manqué de rappeler qu'avant le barrage de Génissiat le barrage de Chancy-Pougny produisait déjà de l'électricité en 1925.

Une vidéo et un document retraçant l'histoire du barrage sont disponibles en Mairie.

Circulation et sécurité routière

Des balises pour séparer la voie près du passage à niveau ont été commandées et nous sommes en attente de la livraison. Il est prévu de modifier le carrefour après le passage à niveau afin de réduire ainsi la vitesse des véhicules.
Nous réfléchissons à un nouveau marquage des routes. Nous pensons qu'il y a trop de lignes blanches pointillées dans le village.

A partir de l'année prochaine, en collaboration avec la CCPG et d'autres organismes , nous prévoyons d'autres modifications pour sécuriser les piétons et ralentir la vitesse des véhicules en différents points de la commune.
Certains d'entre vous nous ont déjà fait part de leurs remarques, de leurs inquiétudes.
Nous les prenons en compte dans nos réflexions. Réflexions que nous vous soumettrons lors d'une séance publique en mairie.

Passe à poisson

La CNR et les SIG préparent la création d'une passe à poissons au barrage de Chancy-Pougny. Les travaux se dérouleront côté français et créeront une surcharge de trafic et d'activité principalement sur la route du barrage. Une collaboration entre les SIG (Services Industriels de Genève) et la commune est prévue pour oeuvrer au bon fonctionnement du chantier, pour trouver une solution pour la dépose du tout-venant extrait jusqu'aux travaux de remise en état des chaussées en fin de chantier.

La nouvelle turbine du barrage sera inaugurée le 18 octobre et une journée portes ouvertes permettra à la population de visiter cet ouvrage de 09h00 à 16h00.

Route de la chapelle

A la demande du conseil général, une société de travaux publics est venue consolider le talus route de la chapelle près des anciens jardins de la chapelle. Nous nous félicitons de cette intervention du conseil général mais nous ne sommes pas certains que le fait d'empiler de gros cailloux ronds soit la bonne façon de procéder. Affaire à suivre… que nous allons suivre.

Début septembre, la commission « eaux et assainissement » de la CCPG est venue faire une visite de la station de lagunage communale. M Morin vice-président de la CCPG en charge de l'assainissement a voulu profiter de cette venue à Pougny pour sensibiliser les membres de la commissions – qui sont tous des élus communaux - aux problèmes de glissements de terrains en général et à celui de l'Annaz en particulier. Pour être passés près de l'Etournel, plusieurs élus nous ont annoncé leur envie de visiter le site.